

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 12 juillet 2019

## Sécurité routière : le préfet de l'Isère appelle à la vigilance face aux nombreux accidents de deux roues motorisés

Depuis le début de 2019 déjà 11 personnes se sont tuées dans des accidents impliquant des « deux-roues motorisés » (motos, scooters, cyclomoteurs), sur les 40 décès que l'on déplore dans notre département, soit plus de 25 % des accidents mortels. **Ces deux-roues sont donc sur-représentés dans l'accidentalité, puisqu'ils ne représentent en comparaison que 2 % des véhicules circulant.**

Des exemples récents ont encore marqué l'actualité de ces derniers jours : 3 décès de conducteurs ou passagers de deux-roues motorisés depuis le 10 juillet, parfois **dans des circonstances évitables.**

Les deux-roues motorisés se caractérisent par une extrême vulnérabilité du fait de l'absence de carrosserie de leur véhicule, mais aussi par leur faible visibilité par les autres usagers de la route, alors même qu'ils circulent à des vitesses élevées, et disposent d'un fort pouvoir d'accélération (rapport poids/puissance très élevé).

Le préfet de l'Isère appelle donc à la vigilance et la responsabilité de chacun sur la route, afin de faire diminuer le nombre de morts sur nos routes, et souligne l'extrême importance du respect de la réglementation routière, qui protège tous les usagers de la route, et au premier chef les plus fragiles, catégorie à laquelle appartiennent les deux-roues motorisés.

### **Quelques conseils pour rouler en toute sécurité**

- ne roulez jamais au-dessus de vos capacités, et comme en voiture, pensez à faire une pause régulièrement
- assurez-vous d'être vus avant toute interaction dans la circulation avec d'autres usagers : 2/3 des accidents de deux roues motorisés sont dus à une collision avec un autre véhicule
- portez vos équipements malgré la chaleur, c'est votre unique carrosserie (casques et gants obligatoires mais blousons et chaussures montantes très fortement recommandés...)

L'État poursuit pour sa part son action résolue pour assurer la sécurité de tous sur les routes : durant les grandes vacances, les actions de prévention se poursuivent. **La répression et la verbalisation des contrevenants aussi restent d'actualité, notamment par d'importantes opérations de contrôles coordonnés, assurés par les forces de police et de gendarmerie dans**

les jours à venir à la demande du préfet de l'Isère.

**Contact presse :**

Service communication de la Préfecture

04 76 60 48 05

[pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)



@Prefet38